

### **DIAGONALE 2017**

« L'année 2016 a été marquée par l'absence de la réalisation de la Diagonale du Doubs. Le nombre minimum de membres du bureau d'organisation n'ayant pas été atteint, il n'était pas envisageable de s'engager dans une réalisation où trop de zones d'ombre subsistaient, pouvant mettre en défaut une manifestation nationalement connue et appréciée. L'équipe restante a néanmoins continué à œuvrer tout au long de ces mois, motivée par la reprise de cette activité.

A force de réflexion, d'analyse, de recherche et de sondage, l'équipe du bureau (et de l'AMICALE de Saône) a le plaisir de vous annoncer que la **Diagonale du Doubs** est toujours bien vivante !

Une nouvelle histoire est en train de s'écrire... après 20 ans d'activité et 1 année de « repos ».

Toute l'équipe organisatrice est déjà à pieds d'œuvre pour que cette future journée soit toujours une réussite et que chacun (participants, visiteurs) prenne plaisir à participer à la **Diagonale du Doubs**.

Elle vous donne donc rendez-vous le **dimanche 30 Avril 2017**, à l'Espace du Marais de Saône, pour partager et vivre intensément cette nouvelle étape que ce soit à cyclo, à VTT, à pieds ou en tant qu'observateur.

Il est rappelé qu'il vous est également possible de venir rejoindre l'équipe d'organisation et participer à cette fête... mais du côté *chef d'orchestre* !

Pour cela, n'hésitez pas à contacter le bureau de l'AMICALE :

- au 34 Rue de la Fontaine – 25660 Saône (horaires d'ouverture disponibles sur le site internet) ;
- par téléphone au 03.81.55.91.29
- sur le site [www.amicaledesaoone.fr](http://www.amicaledesaoone.fr)

Le Comité de la Diagonale du Doubs »

### **SAVEURS ET PASSIONS**

La **13<sup>e</sup> édition** de la manifestation "**SAVEURS ET PASSIONS**" aura lieu les **25 et 26 mars 2017** à la salle des fêtes « Espace du Marais », rue du Lac, à Saône.

Elle a pour but de faire connaître et déguster, dans une ambiance conviviale, des produits authentiques, découvrir les passions et les violons d'Ingres des amateurs de talents cachés et professionnels locaux.

Nous disposons d'une soixantaine d'emplacements disponibles. Elle s'inscrit parmi les festivités du Plateau. Des écrivains compléteront le tableau de ce salon.

### **GYMNASTIQUE SENIORS « EQUILIBRE EN BLEU » REPRISE DES SEANCES MERCREDI 22 MARS 2017**

Cette activité, mise en place par le CCAS, est axée plus particulièrement sur la prévention des chutes, le travail d'équilibre, musculaire et articulaire. Elle apprend aussi à se relever des chutes.

Les séances reprendront le **Mercredi 22 Mars 2017 de 10 h à 11 h** et se dérouleront Salle Guinemand pour une durée de 12 semaines.

Le montant de la participation demeure inchangé, à savoir 30 € par personne (chèque libellé à l'ordre du Trésor Public), pour toute la durée de l'activité.

Vous pouvez vous inscrire en Mairie en téléphonant au 03.81.55.71.31 ou par mail : [contact@saone.fr](mailto:contact@saone.fr)

## INFORMATIONS CCAS

Par souci d'économiser le coût d'affranchissement de plusieurs centaines d'enveloppes, nous avons choisi de communiquer pas le biais de votre mensuel et sur le site Internet de la Commune.

Merci de votre compréhension.

### Voyage ANCV

Le séjour «Séniors en vacances 2017 » organisé par le Centre Communal d'Action Sociale de Saône en partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques-Vacances (ANCV), aura lieu du

**16 au 23 Septembre 2017**

Club Belambra « **La Chambre d'Amour** » à **ANGLET-BIARRITZ (Côte Basque)**

Cette semaine de vacances, en pension complète, excursions et animations comprises, vous est proposée au tarif de **393 € par personne**. Les participants non-imposables bénéficient d'une aide de l'ANCV d'un montant de 185 € **dans la limite de 4400 € cette année**, soit 23 personnes aidées. Les premiers inscrits pourront en profiter. Le CCAS prend à sa charge la moitié des frais de transport. Le coût de celui-ci vous sera communiqué lorsque le nombre exact d'inscrits sera connu, sachant que le groupe sera composé de 49 personnes maximum.

L'assurance annulation et rapatriement sera souscrite pour tous. Elle s'élèvera à 2,5 % du coût du séjour. La taxe de séjour, fixée par les municipalités sera également à votre charge.

Afin que le groupe puisse profiter pleinement de son séjour, nous incitons les personnes en situation de handicap à partir avec un accompagnant, ce dernier étant éligible à l'aide ANCV sans conditions.

Merci de nous retourner le bulletin de participation ci-joint ainsi que les documents demandés avant **le 31 Mars 2017**. Les 49 premières inscriptions complètes seront enregistrées, les suivantes seront placées en liste d'attente.

Pour tout complément d'information, vous pouvez consulter le site [www.ancv.com](http://www.ancv.com) ou prendre contact avec l'Adjointe aux Affaires Sociales, Mme Antoinette LE BRAS (03.81.55.71.31).

Nous vous assurons de notre dévouement à vous satisfaire, et espérons vous compter parmi les participants à ce voyage.

## LACIM

L.A.C.I.M. de Saône (Les Amis d'un Coin de l'Inde et du Monde), afin de pouvoir continuer à agir au niveau de l'éducation, la santé et l'agriculture durable dans les villages de Woloni, Sirakorobougou, Bamabougou au Mali et Teghazer au Niger, organise sa vente annuelle de mini rosiers du 15 mars au 21 mars 2017.

Merci de faire bon accueil aux vendeurs.

Grand merci aussi à tous ceux qui les années précédentes ont profité de cette occasion pour faire un don supplémentaire.

## BOURSE AUX VÊTEMENTS

Les Loustiques du marais organisent leur bourse aux vêtements d'enfants (0-16 ans) et grossesse, les 10 et 11 mars 2017 à l'espace du Marais.

articles.

- Dépôt des vêtements vendredi 10 mars de 14h00 à 18h30, limité à 25

- Vente samedi 11 mars de 9h00 à 16h00.

- Reprise des invendus dimanche 12 mars de 10h00 à 11h00.

Sont acceptés : vêtements toutes saisons, chaussures, linge de lit, turbulettes ... propres et en excellent état.

Les invendus pourront être donnés au profit d'une association caritative.

Renseignements : 03.81.55.72.89 / 03.81.55.77.19

## SECOURS CATHOLIQUE

### Remerciements

Le Secours Catholique remercie bénévoles et donateurs pour leur générosité lors de la collecte SOS HIVER du 4 février 2017.

Le montant recueilli sur notre village s'élève à 3471,00 €, ainsi que de l'alimentation, produits d'hygiène et d'entretien.

Associés aux dons des autres villages, nous pourrions aider et accompagner au cours de cette année de nombreuses familles en difficulté rattachées au territoire de notre équipe.

Pour des informations plus détaillées, nous vous invitons à notre soirée bilan annuelle qui se déroulera salle Guinemand, à Saône, le vendredi 31 mars 2017 à 20H00.

## RESTOS DU COEUR

Comme chaque année les Restos du Cœur organisent une grande collecte nationale de produits alimentaires les 10 et 11 mars 2017.

Pour le Doubs ce sont plus de 100 magasins qui nous accueillent sur ces deux jours. Cette opération ne peut réussir qu'avec le soutien de nombreux bénévoles; en 2016 ce sont plus de 1200 qui se sont mobilisés.

Vous est-il possible de relayer notre recherche de bénévoles par tout moyen à votre disposition?

Si vous le souhaitez, vous pouvez nous aider pour cette collecte :

-Soit en vous inscrivant directement sur le site :

<http://collecte.restosducoeur.org>

-Soit en nous joignant par mail à l'Association départementale du Doubs :

[ad25.collecte@restosducoeur.org](mailto:ad25.collecte@restosducoeur.org)

- Soit par Téléphone : 03 81 41 92 11

## DÉJECTIONS CANINES

Je me permets d'appeler votre attention quant à la législation relative aux déjections canines :

« Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons.

En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe (35 euros) ».

Aussi, je tiens à préciser que, même en l'absence d'arrêté municipal, les règlements qui prévoient et répriment le cas de figure évoqué, sont les suivants :

\* Le règlement Sanitaire Départemental (RSD) a été pris en application de l'ancien article L1 du Code de la Santé Publique (CSP).

\* La loi n° 86-17 du 6 janvier 1986 relative aux transferts de compétences en matière d'aide sociale et de santé, dans son article 67, a modifié les articles L.1 (devenu L.1311-1) et L.2 (devenu L.1311-2) du Code de la Santé Publique.

\* Ce sont maintenant des décrets en Conseil d'Etat qui fixent ou doivent fixer les règles générales d'hygiène et toutes autres mesures propres à préserver la santé de l'Homme (dans les champs couverts par le RSD) – Article L.1311-1 (ex-L.1) du Code de la Santé Publique.

\* Les dispositions du RSD sont donc progressivement abrogées ou deviennent caduques au fur et à mesure que les décrets en Conseil d'Etat paraissent.

Or, depuis septembre 2007, le décret n° 2007-1388 du 26 septembre 2007 pris pour l'application de la loi n° 2007-297 du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance a porté la verbalisation des déjections au Code pénal ( article R.632-1 du Code pénal ) et c'est l'amende forfaitaire de classe 2 qui s'applique ( 35 euros ) (article R48-1 du Code de procédure pénale).

## MERCREDIS LOISIRS

### Mercredi 8 mars :

- Arts plastique : déco cantine

### Mercredi 15 mars :

- Ballade en nature (grands)
- Atelier pâtisserie (petits)

### Mercredi 22 mars :

- Bricolage de printemps

### Mercredi 29 mars :

- Les poissons d'avril arrivent en avance

## DON DU SANG

Lundi 13 mars 2017 à 16h00 à l'Espace du Marais.

## PROVERBE CHINOIS

Les bons conseils pénètrent jusqu'au cœur du sage; ils ne font que traverser l'oreille des méchants.

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

### Le vendredi 10 et le samedi 11 mars :

Espace du marais : Bourse aux vêtements

### Le samedi 11 mars :

Marais de Saône : Visite guidée

Ballade d'observation et d'écoute des oiseaux

### Le samedi 11 mars :

Gymnase du marais : Hand

14h00, l'équipe des moins de 11 ans filles (a) rencontre les équipes de Palente et Pouilley les Vignes dans le championnat Excellence Départemental.

### Le lundi 13 mars :

Espace du marais : Don du sang

Dès 16h00

### Le samedi 18 mars :

Gymnase du marais : Hand

13h30, l'équipe des moins de 11 ans filles (a) rencontre les équipes de Maiche et Vercel dans le championnat Excellence Départemental.

16h00, l'équipe des moins de 15 ans filles (a) rencontre l'équipe de ESBF dans le championnat Promotion Régional.

18h00, l'équipe des moins de 18 ans garçons rencontre l'équipe de Morez dans le championnat Honneur Régional.

### Le dimanche 19 mars :

Gymnase du marais : Hand

10h00, plateau moins de 9 ans avec les équipes de ESBF et Doubs central.

### Le mercredi 22 mars :

Salle Guinemand : Gym séniors

De 10h00 à 11h00.

### Le samedi 25 et dimanche 26 mars:

Espace du marais : Saveurs et passions

### Le samedi 25 mars :

Gymnase du marais : Hand

13h30, l'équipe des moins de 13 ans filles rencontre l'équipe de ESBF (c) dans le championnat Honneur Régional.

15h15, l'équipe des moins de 15 ans filles (b) rencontre l'équipe de Mahorais dans le championnat Honneur Régional.

17h00, l'équipe des Séniors filles (c) rencontre l'équipe de Poligny dans le championnat Honneur Régional.

18h30, l'équipe des moins de 15 ans garçons rencontre l'équipe de Franois dans le championnat Honneur Régional (ancien gymnase).

19h00, l'équipe des Séniors filles (b) rencontre l'équipe de Morteau dans le championnat Excellence Régional.

21h00, l'équipe des Séniors filles (a) rencontre l'équipe de Lure dans le championnat National 3.

### Le dimanche 26 mars:

Gymnase du marais : Hand

9h00, l'équipe des moins de 11 ans filles (b) rencontre les équipes de ESBF et Saint Vit dans le championnat Promotion départemental.

11h00, l'équipe des moins de 11 ans filles (c) rencontre les équipes de Levier et Pontarlier dans le championnat Honneur départemental.

14h00, l'équipe des moins de 18 ans filles rencontre l'équipe de Val de Saône dans le championnat Excellence Régional.

14h00, l'équipe des moins de 13 ans garçons rencontre l'équipe de Doubs central dans le championnat Promotion Régional (ancien gymnase).

15h30, l'équipe des moins de 15 ans filles rencontre l'équipe de Val de l'Ognon dans le championnat Promotion Régional (ancien gymnase).

16h00, l'équipe des moins de 18 ans garçons rencontre l'équipe de Saint Vit dans le championnat Honneur Régional.

